



PORTRAIT

Mohamed Rahmouni : un futur pro
à l'association Kick-boxing Arcisien

TOUR D'HORIZON

Le Centre Commercial
de l'Église renaît

- 3** ÉDITO
- 4** EN IMAGES
- 7** ACTUALITÉS
- 10** DOSSIER
- 15** PORTRAIT
- 16** TOUR D'HORIZON
- 19** CINÉMA
- 20** AGENDA
- 22** TRIBUNES
& CARNET
- 23** C'EST PRATIQUE

 @BoisdArcy78

 @villedeboisdarcy

 @MairieBoisdArcy

BDA LE MAG

#2 - Février 2023

Le magazine d'information de la ville de Bois d'Arcy

Directeur de la Publication :

Jean-Philippe Luce, Maire de Bois d'Arcy

Crédit photos : Ville de Bois d'Arcy sauf mention particulière - ©Adobe stock et ©Freepik.com

Rédaction : Romain Tirot, Camille Evangelista et Lucas Martins

Conception et mise en page : Laura Harter

Impression (7 900 ex) : Imprimerie RAS

Publication : mensuel

Distribution (7 500 ex) : ABC Distribution

Régie publicitaire : Cithéa - 01 53 92 09 00

Hôtel de Ville - 2, avenue Paul Vaillant-Couturier
01 30 45 83 83 - www.boisdarcy.fr



Tout le mois de janvier, la Médiathèque a accueilli l'exposition photographique *Sur la route des nomades des steppes d'Asie centrale*. Les Arcisiens ont ainsi découvert le style de vie particulier et la culture des peuples d'Asie centrale grâce au travail de Tuul et Bruno Morandi.

“Parés et équipés pour affronter l'hiver !”

Après un automne relativement doux, les premiers flocons de neige sont tombés sur Bois d'Arcy fin janvier. Bien préparées, les équipes des services techniques étaient à pied d'œuvre le jour J pour saler les grands axes de notre commune.

Contre la neige, le verglas et les éventuelles coupures d'électricité, nous sommes prêts !

Pour l'heure, nous sommes épargnés par le grand froid, mais l'hiver est encore long. Nous restons donc mobilisés pour accompagner les familles arcisiennes en cas de nécessité. Nos agents sont prêts à parer à toute éventualité. Saler, déneiger et sécuriser en priorité nos grands axes de circulation, les écoles et les bâtiments publics sont notre priorité tous les hivers. Par ailleurs, pour faire face à de possibles délestages en électricité, la municipalité a mis en place plusieurs actions concrètes que vous pouvez retrouver en page 7 de ce magazine, avec un numéro d'urgence à contacter en cas de besoin.

Continuer à donner votre avis et à proposer vos idées

La concertation se poursuit en 2023 avec les Budgets participatifs qui ont été lancés en fin d'année dernière et pour lesquels plusieurs arcisiens ont déjà déposé des projets sur la plateforme dédiée notre-ville.boisdarcy.fr. Il ne vous reste donc que quelques semaines pour proposer, vous aussi, vos idées. Et comme nous avons pour habitude de donner la parole aux habitants, chaque fois que cela est nécessaire, nous avons organisé une réunion publique le lundi 23 janvier afin que les résidents de la Croix-Bonnet puissent choisir les itinéraires de bus qu'ils souhaiteraient voir mis en place dans leur quartier. Près de 100 personnes ont participé à cette concertation et à l'issue de la réunion ils ont voté, via des boîtiers électroniques, pour exprimer leur choix. Nous allons poursuivre dans cette dynamique, dès que l'avis des habitants sera décisif et constructif pour améliorer leur qualité de vie.

Bois d'Arcy, ville fleurie, ville numérique, mais aussi ville inclusive

En effet, accompagner les familles, c'est aussi mettre en place des actions pour améliorer le quotidien de tous les habitants, y compris ceux qui sont porteurs de handicaps, quel que soit leur âge. Je vous invite vivement à découvrir tout ce que nous réalisons en ce sens depuis plusieurs années dans ce numéro de BDA LE MAG, ainsi que les projets sur lesquels nous travaillons et je peux vous assurer que l'inclusion sera l'une de nos grandes priorités pour les années à venir.

Vous pouvez compter sur nous !

Bien fidèlement


Jean-Philippe LUCE
 Maire de Bois d'Arcy
 Conseiller régional d'Île-de-France



Face à la crise énergétique qui pousse la Ville à la sobriété, les traditionnels vœux au personnel ont été annulés cette année. Monsieur le Maire a cependant fait le tour des services afin de partager un moment convivial avec les agents autour d'une galette des rois.

@jeanphilippeluce78 

@jeanphilippe_luce 

@jp_luce 

3
déc.

LES RENCONTRES ATHLÉTIQUES DE LA SAMBA

L'association **Section Athlétisme et Marathon de Bois d'Arcy (SAMBA)** a accueilli une rencontre athlétique au COSEC en décembre. L'occasion pour ses adhérents de se distinguer dans plusieurs disciplines (30m, lancer, saut). Trois d'entre eux se sont en effet hissés sur le podium.



11
déc.



LE CLUB YANG ARCISIEN ORGANISE SON PREMIER STAGE DE LA SAISON

En décembre, le **Club Yang Arcisien** a organisé un stage de Tai-chi-chuan animé par Alain Rigollet. Pendant trois heures, il a partagé son savoir avec 24 stagiaires afin de les aider à améliorer leur pratique de la discipline.

12
déc.

LA COUPE DE NOËL DE L'AS KARATÉ

L'AS Karaté a organisé une Coupe de Noël au gymnase Perdreau afin de conclure l'année 2022 sur une note conviviale, en présence d'Élodie Dézécot, Maire-adjointe en charge de la Jeunesse et des Sports.



17
déc.



AMBIANCE CABARET POUR BAAL

L'association **Bois d'Arcy Accueil Loisirs (BAAL)** s'est rendue au *Manège de Tilly*, un cabaret d'Évreux (Eure), hébergé dans une ancienne caserne militaire de cavalerie. Les adhérents ont ainsi assisté à un spectacle grandiose avec danseurs, chanteurs, cavaliers et chevaux.

17
déc.

UN NOËL ENCHANTÉ POUR LE BASIF

L'association **Bois d'Arcy Solidarité Inter-Familles (BASIF)** a organisé une journée spéciale Noël pour ses bénéficiaires. Accompagnée des élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), elle a offert un moment de convivialité aux familles et distribué les jouets récoltés grâce à vos dons tout le mois de décembre au Service Animation Jeunesse (SAJ) et au magasin Leroy Merlin.

18
déc.

"L'ÉTINCELLE" A ACCUEILLI AU DEVANT DE LA VIE

En décembre, l'association **Au Devant de la Vie** a réservé une belle surprise à ses adhérents en les emmenant au cabaret music-hall *L'Étincelle* (Eure-et-Loir). Accompagnés de Jean-Philippe Luce, Maire de Bois d'Arcy, ils y ont ainsi profité d'un repas raffiné et d'un spectacle animé avant d'entrer eux-mêmes sur la piste de danse dans une ambiance festive.

7
jan.

VŒUX AUX JEUNES ARCISIENS

Élodie Dézécot, Maire-adjointe en charge de la Jeunesse et des Sports, et Patrick Castellani, Maire-adjoint en charge de la Réussite éducative, ont présenté leurs meilleurs vœux aux jeunes arcisiens, et ont partagé avec eux, et les membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) un moment convivial à La Fabrik.



7^E PRIX DES LECTEURS À LA MÉDIATHÈQUE

À l'occasion de la première rencontre d'auteurs du 7^e Prix des lecteurs, Delphine Saubaber a présenté son livre *La fille de la grêle* à une vingtaine de personnes, et a répondu à leurs questions lors d'un échange de qualité.



13
jan.



LE MAIRE ET LES ÉLUS PRÉSENTENT LEURS VŒUX AUX SENIORS

Monsieur le Maire, Jean-Philippe Luce, Madame la Maire-Adjointe en charge des Solidarités, de la Santé et des Seniors, Françoise Delivet et les élus du Conseil municipal ont souhaité la bonne année 2023 aux seniors de la Ville au cours d'un déjeuner suivi d'un après-midi dansant toujours très apprécié.



14
jan.



LA FRESQUE DU CLIMAT DE FRÉDÉRIC MISTRAL

Les élèves des classes de CM2 de l'école élémentaire Frédéric Mistral ont réalisé une fresque sur l'évolution du climat. Cet atelier les a sensibilisés au changement climatique en leur permettant de visualiser les causes et les conséquences du phénomène sous formes d'images et de dessins.

16
jan.



LES PLUS BELLES DÉCORATIONS DE NOËL RÉCOMPENSÉES

Cette année, le jury du Concours des décorations et illuminations de Noël a récompensé Mme Sophie Simart, Mme Zita Willame et M. Adrien Delaporte dans la catégorie "Maison décorée". Les écoles et centres de loisirs ont aussi participé à la magie des fêtes de fin d'année. Ont reçu un prix les centres de loisirs Vigée Le Brun et Frédéric Mistral, ainsi que l'école et le centre de loisirs Madeleine Renaud. Enfin, le coup de cœur du jury est revenu à l'école Marc Chagall.

18
jan.



NEIGE, VERGLAS... LES AGENTS DE LA VILLE PARÉS À TOUTE ÉVENTUALITÉ

Chaque hiver, pour prévenir les problèmes de circulation liés aux intempéries hivernales, les services techniques de la Ville s'organisent pour réagir rapidement.

Tout l'hiver, les agents se relaient pour assurer une veille météo et se mobiliser dès les premières chutes de neige. Au déclenchement d'une vigilance météo, les agents évaluent les besoins de déneigement en ville et procèdent au salage préventif des rues et des abords des bâtiments publics.

Pour saler les routes, les agents ont à leur disposition une sableuse. Pour les abords des bâtiments (*écoles, crèches, abris bus, rigoles...*) jusqu'à trois bennes leur permettent de transporter des seaux et des épancheurs manuels. Ils utilisent principalement du sel en vrac, mais également du sable, du sel sec et de la paillette.

La Ville est déneigée selon un plan qui priorise les écoles, les grands axes qui sont par exemple les avenues Jean-Jaurès et Paul-Vaillant-Couturier, la rue Charlie-Chaplin ou encore l'avenue Georges-Méliès.

11 m³ de sel de déneigement sont nécessaires pour couvrir la totalité de la Ville.

Les rues Alexandre-Turpault et Henri-Barbusse sont gérées par le Département, mais les agents de la Ville peuvent intervenir en cas de besoin.

Pensez à déneiger devant chez vous !

Pour rappel, les habitants ont l'obligation de débayer devant chez eux : ils doivent dégager le trottoir sur toute la longueur de la façade de leur habitation.

Inscrivez-vous au registre du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) tient un registre recensant les personnes vulnérables. En cas de déclenchement du Plan grand froid cet hiver, le CCAS est mobilisé pour venir en aide à ces personnes.



N'oubliez pas de vous inscrire en contactant le CCAS au 01 30 45 84 00

Tout savoir sur le délestage

Les autorités nationales ont annoncé un risque de délestage cet hiver, c'est-à-dire de coupure d'électricité localisée et temporaire (2 heures). **Malgré la faible probabilité, la Ville s'est préparée à cette éventualité.**

Seules la Mairie et la Maison des associations seront ouvertes et proposeront du café chaud et des collations. Pour les écoles et les crèches :

- ▶ Si le délestage a lieu entre 8 h et 13 h : les écoles n'ouvriront qu'à 13 h 30 et les crèches resteront fermées toute la journée. Un établissement dans la circonscription sera ouvert pour le personnel prioritaire.
- ▶ Si le délestage a lieu entre 18 h et 20 h : il n'y aura pas d'accueil périscolaire. Les parents devront récupérer leurs enfants à 16 h 30. Les crèches quant à elles fermeront à 17 h 30.

La réouverture des crèches est conditionnée au redémarrage des chaudières. En cas d'impossibilité d'ouvrir les établissements, les parents seront prévenus via le Portail Famille. Soyez informés en temps réel de la mise en œuvre du dispositif sur notre page Facebook @BoisdArcy78.

En cas d'urgence, vous pourrez contacter le 06 74 09 91 26.

Téléchargez l'application Écowatt



L'application Écowatt indique en temps réel le niveau de consommation de l'électricité des Français. Véritable météo de l'électricité, l'application vous alerte 3 jours à l'avance en cas de signal orange ou rouge qui pourrait provoquer une coupure.



Application Écowatt disponible gratuitement sur les plateformes de téléchargements

Contribuez aux budgets participatifs



Vous avez des idées pour améliorer la Ville ? Contribuez aux budgets participatifs. Il vous reste encore un mois pour soumettre vos idées sur la plateforme notre-ville.boisdarcy.fr. Elles seront peut-être retenues et réalisées dans le cadre des budgets participatifs. Pour rappel, en 2023, la Ville consacre 100 000 € de son budget d'investissement à la réalisation de projets proposés par les Arcisiens.



Rendez-vous sur la plateforme notre-ville.boisdarcy.fr.

Énergie, l'État vient en aide aux entreprises

Face à la hausse des prix de l'énergie, l'État met en place un dispositif pour aider les entreprises fragilisées :

- ▶ Le bouclier tarifaire
- ▶ L'amortisseur d'électricité qui consiste dans la prise en charge par l'État d'une partie de la hausse de la facture
- ▶ Le guichet d'aide au paiement des factures qui vise à compenser la hausse des coûts d'approvisionnement par le versement d'une aide financière.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur impots.gouv.fr ou par téléphone au 0 806 000 245. La Direction départementale des Finances publiques des Yvelines (DDFiP78) propose un accompagnement personnalisé par un conseiller à la sortie de crise.



Pour le joindre : emilie.ba@dgfip.finances.gouv.fr ou au 01 30 84 05 29.



CONCERTATION SUR LE PLAN DE CIRCULATION DES BUS À LA CROIX-BONNET

L'agrandissement du quartier de la Croix-Bonnet a amené la Ville à porter une réflexion sur le plan de circulation des bus et la desserte des rues les plus à l'ouest de la Ville.

Mis en place en 2014, ce plan ne correspond plus aux besoins actuels et génère plusieurs nuisances : stationnement des bus sur la place Erich Von Stroheim, terminus de la ligne 11, et un trafic parfois fortement ralenti sur l'axe Fritz-Lang / Arletty où ces 3 lignes de bus se côtoient. S'ajoutent à ces problématiques celle de la vitesse de circulation des bus, trop souvent excessive, et qui accentue la dangerosité de cet axe central du quartier et donc très emprunté.

La réunion publique du lundi 23 janvier faisait suite à une première consultation avec les membres du Conseil de quartier de la Croix-Bonnet à l'automne 2022 qui avait permis une première évaluation des différents scénarios possibles.

Après une présentation des différentes alternatives par M. le Maire et Laurent Brot, Maire-adjoint en charge de la Sécurité et des Mobilités, les Arcisiens,

venus nombreux, ont pu voter pour une des 4 solutions proposées.

L'extension de la ligne 11 plébiscitée

C'est la solution proposant de conserver les trajets des lignes 41 et 415 inchangés et d'étendre le passage de la ligne 11 par les rues Viviane Romance et René Clair qui a obtenu une courte majorité. Cette nouvelle offre de service permettrait de faciliter les déplacements des habitants des rues situées à l'extrémité du quartier tout en mettant fin au terminus sur la place Erich Von Stroheim.

Cette solution concertée sera proposée à Île-de-France Mobilité par l'intermédiaire de la Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc à qui appartient la gestion des transports publics sur notre territoire. Il restera à définir avec les compagnies de transport les horaires les plus adéquats pour les habitants.



DÉMOLITION DU CHÂTEAU D'EAU AVENUE RAYMOND FALAIZE

Le château d'eau du Lotissement Saint-Jean va être démoli.

Les travaux de démolition débuteront le 30 janvier pour une durée de 4 jours. Le dégagement des gravats durera jusqu'au 17 février.

Ces travaux font suite au déplacement, en septembre 2022, des antennes relais de téléphonie mobile qui étaient installées sur le toit du château d'eau. Celles-ci ont été provisoirement installées sur la parcelle,

en attendant leur emplacement définitif.

Durant les travaux, la station de trotinettes Tier sera fermée. Les usagers sont invités à se reporter sur les stations à proximité situées avenue Alberto Santos-Dumont.

Versailles Grand Parc vous invite au Défi Zéro Déchet

Vous souhaitez réduire vos déchets, mais ne savez pas comment vous y prendre. Pas de panique ! Versailles Grand Parc vous guide.

La communauté d'agglomération Versailles Grand Parc vous invite à participer à son Défi Zéro Déchet. Ce programme d'ateliers et d'animations a pour vocation à vous guider dans la réduction de vos déchets. Débutant, intermédiaire ou expert, fixez vous-même vos objectifs en fonction de vos possibilités et vos envies. Une fois inscrit, il vous suffira de renseigner régulièrement vos pesées afin de suivre votre progression en matière de production de déchets.

EN ROUTE POUR LE ZÉRO DÉCHET

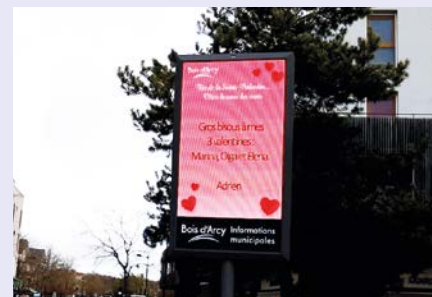


À VERSAILLES GRAND PARC



Informations et inscriptions sur le site
defizerodechet.versaillesgrandparc.fr
Inscriptions du 1^{er} février au 15 mars 2023.

Déclarez votre flamme sur les panneaux en ville



Pour la Saint-Valentin, surprenez l'être aimé. La Ville vous y aide en mettant à disposition, mardi 14 février ses panneaux numériques. Ils seront diffusés sur les panneaux situés à l'angle de la rue A. Turpault et de l'avenue Paul-Vaillant-Couturier, et sur la place Truffaut.



Vous avez jusqu'au 12 février pour envoyer vos messages d'amour de 100 caractères maximum (espaces comprises) à l'adresse communication@boisdarcy.fr.

15 184 Arcsiens en 2020

D'après les derniers chiffres de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE), Bois d'Arcy comptait officiellement en 2020, 15 184 habitants. Un chiffre en progression continue depuis 2009 (13 841). Pour rappel, la campagne de recensement 2023 a débuté le 19 janvier. Si vous êtes concernés, les quatre agents recenseurs choisis par la Ville passeront à votre domicile avant le 25 février pour vous remettre vos codes de connexion afin de vous recenser en ligne.

La SNCF recrute



Le samedi 4 février 2023, la SNCF organise un job dating à la gare Montparnasse consacré au recrutement de conducteurs et conductrices de trains pour les lignes N et U du Transilien et la ligne C du RER.



Si vous êtes intéressé, envoyez vos CV et lettre de motivation à l'adresse recrutement.lignesnucnu@sncf.fr.



Chiffres-clés

4201 trajets de personnes âgées ou porteuses de handicap par le CCAS entre janvier et octobre 2022

21 places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite en ville

10 enfants en situation de handicap ou présentant des troubles sont scolarisés à Bois d'Arcy

BOIS D'ARCY, VILLE INCLUSIVE

Le quotidien des personnes en situation de handicap est parfois semé d'embûches. C'est pourquoi Bois d'Arcy œuvre pour améliorer leur cadre de vie et leur propose des services adaptés à leurs besoins.

Le mot de l'élue

Nathalie Le Rousseau

Conseillère municipale déléguée
au Handicap et à l'Accessibilité



“*La municipalité œuvre pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap. Aucun chantier n'est superflu pour faire de notre ville un espace plus inclusif. C'est pourquoi, depuis plusieurs années déjà, nous menons des travaux pour mettre en conformité nos établissements recevant du public avec l'aménagement de rampes et de sanitaires adaptés. Nous agissons à tous les âges de la vie. Qu'il s'agisse de fournir un accompagnement personnalisé aux familles pour favoriser l'accueil des enfants porteurs de handicap, ou de proposer des services adaptés pour les adultes, grâce au travail de notre Centre Communal d'Action Sociale*

(CCAS). Et nous ne comptons pas nous arrêter là. En 2023, nous porterons plus particulièrement notre action sur la sensibilisation de chacun avec plusieurs temps forts événementiels programmés toute l'année. Nous poursuivons bien évidemment nos travaux de voirie et l'adaptation de nos bâtiments. Enfin, nous investirons dans de nouveaux équipements tels qu'une solution d'assistance audio et audiodescription pour les malvoyants et malentendants au Cinéma de La Grange ou encore une nouvelle aire de jeux inclusive et adaptée aux enfants à mobilité réduite.”

AU SERVICE DU HANDICAP

Bois d'Arcy se fixe comme objectif de devenir plus inclusive. C'est pour cela que depuis 2020 la Ville met en œuvre un programme ambitieux pour répondre aux besoins de tous.

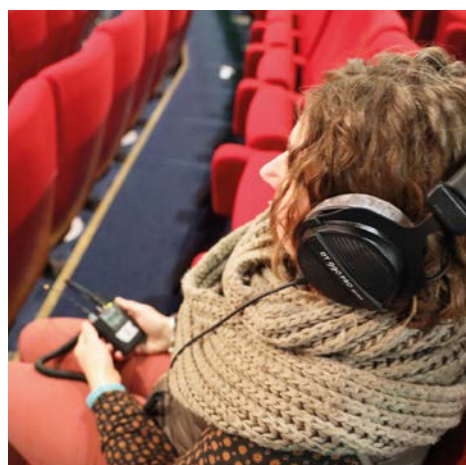
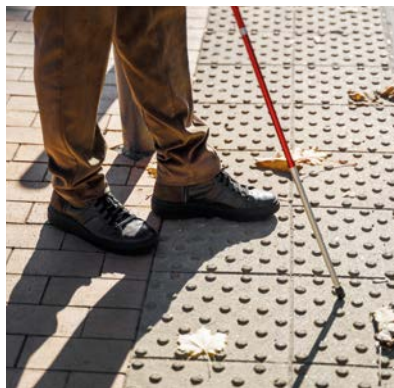
Voies, bâtiments recevant du public, écoles, salles de spectacle... Tous les services de la Ville sont à pied d'œuvre afin de faciliter le quotidien des personnes en situation de handicap avec la volonté de les inclure à la vie de la cité.

Cela passe avant tout par **l'amélioration de la circulation** pour les personnes à mobilité réduite. En ville, trottoirs et places de stationnement sont peu à peu requalifiés afin de faciliter

et sécuriser la circulation des piétons, des modes de déplacement alternatifs et des véhicules. Entre 2020 et 2021 des travaux ont été menés rues Hoche et Voltaire pour rendre accessibles les passages piétons et les quais de bus. Actuellement, la Ville étudie la future requalification des rues Étienne-Jules Marey, Baudin et Camélinat.

L'autre grand chantier de la Ville est la mise en conformi-

té des bâtiments recevant du public pour en faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite. Depuis 2014, des travaux ont permis la mise en conformité de l'école maternelle La Roseraie, l'école élémentaire Frédéric Mistral, le gymnase Perdreau et le COSEC. La construction de la future halle du marché et de la crèche, relocalisés dans le quartier de l'Église, est prévue dans le respect des règles d'accessibilité en vigueur. De plus, les connexions vers les écoles Vigée Le Brun et Marc-Chagall seront repensées.



La culture accessible à tous

La Ville accorde de l'importance à l'accessibilité de son offre culturelle. C'est pourquoi le Théâtre de La Grange est adapté pour faciliter l'accueil des personnes à mobilités réduites. Le Théâtre et le Bar sont équipés d'un système de diffusion audio HF, destiné aux personnes malentendantes, appareillées ou non, qui permet une amplification des voix grâce à des casques individuels. Ce matériel est mis à disposition gratuitement sur demande au guichet.

Et pour compléter cet outil, le Ciné-

ma de La Grange va également s'équiper d'une solution d'assistance audio, sous-titres et audiodescription pour les personnes avec un handicap visuel et/ou auditif.

De son côté, la Médiathèque de la Tremblaye propose un service de portage de livres à domicile tous les premiers jeudis du mois, pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer. Elle met également à disposition un fonds de livres destinés aux personnes atteintes de dyslexie. Ils sont identifiables grâce à un logo spécifique.

Accompagner les enfants et leurs familles

Afin de favoriser l'accueil des enfants porteurs de handicap, la Ville a mis en place un accompagnement personnalisé. En crèches, **le Projet d'Accueil Individualisé des enfants** permet de prendre en compte leurs besoins en adaptant leur prise en charge. À l'école, des Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap (AESH) de l'Éducation nationale peuvent venir en soutien aux équipes d'animation de la Ville sur

le temps périscolaire. Les accueils de loisirs aussi travaillent à améliorer l'accueil des enfants porteurs de handicap via la sensibilisation et la formation des animateurs.

De plus, la Municipalité prévoit l'installation d'une aire de jeux inclusive adaptée aux enfants à mobilité réduite. À tous les âges, l'objectif est de garantir l'épanouissement de l'enfant.



Visuels non contractuels

Le CCAS et ses missions

Le CCAS vient en aide aux personnes en situation de handicap et aux seniors. Il les accompagne dans leurs démarches administratives et leur propose divers services de la vie quotidienne, pour répondre à leurs besoins spécifiques. C'est le cas par exemple du transport à la demande pour se rendre à ses rendez-vous médicaux ou faire ses courses sur le territoire de Bois d'Arcy, ou encore les services de maintien à domicile avec l'aide à l'entretien du logement notamment. Les seniors et personnes en situation de handicap ont également accès tous



les midis, du lundi au vendredi, au foyer restaurant du CCAS. À l'heure actuelle, **45 bénéficiaires viennent y déjeuner**. Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, le CCAS propose un service de livraison de repas à domicile. Enfin, toute l'année, le CCAS organise des après-midis récréatifs autour de jeux de société et de goûters pour partager un moment convivial. Régulièrement, ces après-midis récréatifs se transforment en sorties.

Une résidence solidaire à Bois d'Arcy

En 2022, la Ville a inauguré la résidence accueil ALFI (Association pour le logement des familles et des isolés) à la Croix-Bonnet. Cette résidence accueille des personnes présentant un handicap psychique ou un trouble du spectre autistique suffisamment

autonomes pour réaliser les actes de la vie quotidienne. Avec le soutien d'ALFI, ils vivent en autonomie dans un environnement adapté et avec des services spécifiques pour assurer leur épanouissement. Cette résidence accueille 32 résidents.



Calendrier des actions en faveur du handicap en 2023

Cette année, Bois d'Arcy sensibilise les habitants à la cause du handicap grâce à plusieurs événements.

Journée de l'autisme Dimanche 2 avril 2023

Bois d'Arcy s'associe à la Journée mondiale de l'autisme et organisera des actions de sensibilisation à la Mairie.

Semaine Olympique et Paralympique Du 3 au 8 avril 2023

En 2023, Bois d'Arcy s'associe une nouvelle fois à la Semaine Olympique et Paralympique. À cette occasion, le service de la Jeunesse et des Sports organisera des initiations aux disciplines paralympiques en collaboration avec l'association Handisport78.

Journée nationale des "Dys" Dimanche 15 octobre 2023

À l'occasion de la journée nationale dédiée aux personnes atteintes de dyslexie, dysphasie, dysgraphie, dyspraxie, dyscalculie, la Ville organisera une conférence sur le thème d'une Société plus inclusive pour les dys.

Questions à Exavérine Bruneau



Arcisienne à l'initiative d'une association pour les personnes en situation de handicap de la Ville

“À l'heure actuelle, que pensez-vous de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap à Bois d'Arcy ?

La Ville avance sur le sujet et prend facilement en compte les remarques des usagers, notamment les personnes à mobilité réduite. L'accessibilité des bâtiments de la Ville par exemple est plutôt un bon point. Les trottoirs sont en train d'être refaits aussi. C'est en progrès, mais tout n'est pas parfait. Il y a encore du travail.

Quelles sont les améliorations dont les usagers pourraient profiter ?

Cela fait plusieurs années que je demande l'installation de plus de bancs. Pour des personnes qui ont des difficultés à se déplacer, c'est quelque chose d'important. Il ne faut pas oublier les porteurs de handicap lors des événements aussi, avec des places de stationnement réservées par exemple. Mais aussi en les incluant aux activités et animations proposées surtout les enfants qui ne peuvent pas toujours participer.

Pour mieux intégrer les besoins des personnes en situation de handicap dans la Ville, vous souhaitez créer une association.

Tout à fait, cette association permettrait dans un premier temps d'offrir aux porteurs de handicap un espace de rencontre où ils puissent discuter, échanger. Cela va aussi nous permettre de savoir combien de personnes sont concernées, quels sont leurs besoins spécifiques. Avec l'association, j'aimerais travailler étroitement avec la Ville pour mieux prendre en compte le handicap et proposer des actions de sensibilisation. Notamment dans les écoles, c'est très important.

Adhérez à l'association de Mme Bruneau en la contactant par mail à l'adresse bruneau.exaverine@hotmail.fr

Vous souhaitez paraître dans le
prochain numéro de BDA LE MAG ?



Un seul numéro de téléphone
01 53 92 09 00

Journal tiré
à 8 300 exemplaires

11 numéros par an
distribués gratuitement dans
votre boîte aux lettres

Bois d'Arcy

contact@cithea.com
cithea.com

Espace Beauté & Spa

THALGO

ESCAPADE
ROMANTIQUE
1H30

Valentine's Day

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 28 FÉVRIER 2023

Balnéothérapie + Accès à l'espace de détente avec mur de
sel
et tisanerie
+
Massage du dos (20 minutes)
+
Soin visage détente (40 minutes)

En Duo: 239€
En solo: 130€

+ Coupe de champagne
offerte du 11/02 AU
18/02

2A RUE CAMÉLINAT 78390 BOIS D'ARCY
01.70.42.63.32
WWW.ESPACEBEAUTETHALGO.FR

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées



Aide
à l'autonomie



Aide
aux repas



Accompagnements



Aide
ménagère

01 84 27 00 50

2 Rue de Marly le Roi
78150 Le Chesnay-Rocquencourt



Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



petits-fils.com

portrait

Mohamed Rahmouni : UN PRO AU SEIN DE L'ASSOCIATION KICK-BOXING ARCISIEN

Dans les compétitions amateurs de kick-boxing, il a déjà prouvé qu'il était à la hauteur. À 27 ans, Mohamed Rahmouni (de l'association Kick-boxing Arcisien) se lance un nouveau défi : passer pro.

À quel âge as-tu commencé le kick-boxing ?

J'ai commencé en 2008, j'avais 12 ans. Il faut savoir que dans ma famille on est très sportif. Mon père faisait de la boxe. Et moi, j'ai toujours été attiré par les sports de combat. Le kick-boxing me convient parce que c'est un sport de défi qui m'aide à gagner confiance en moi.



En octobre, tu as livré et remporté ton tout premier combat de kick-boxing professionnel (Gala NKM Fight Night 9 à Bruxelles). Quel effet ça fait ?

C'était la première fois que je jouais un match professionnel. Il y avait donc un peu de stress. En kick-boxing, un match amateur et un match professionnel c'est vraiment très différent. Déjà, en professionnel, à part les gants, on n'a plus aucune protection. Mais c'était vraiment sympa.

À terme, tu souhaiterais devenir professionnel ?

Oui, c'est pour ça que je suis venu en France. En Algérie (d'où il est originaire, ndlr) j'ai évolué à tous les niveaux en amateur. Je suis champion arabe, champion d'Afrique. En Europe, le niveau est plus élevé et il y a plus d'opportunités pour progresser et atteindre un haut niveau. Donc j'espère que je vais vite pouvoir enchaîner les matchs professionnels et me faire une place sur le circuit.

Ce serait quoi pour toi le rêve ultime ?

Devenir champion du monde. Ce serait vraiment super. Pour le moment, je continue les compétitions en amateur. Début janvier, j'ai participé aux championnats d'Île-de-France et je me suis qualifié pour les championnats de France qui auront lieu du 24 au 26 février 2023 à Bondy.

Ça demande énormément de travail ?

Oui, déjà parce que je ne suis pas encore professionnel. Pour gagner ma vie, j'ai un travail. Je suis peintre dans le bâtiment. Donc pour atteindre mon objectif, c'est beaucoup d'engagement. Il faut faire des sacrifices. Les entraînements, rien que ça, ça demande beaucoup de temps. Actuellement je m'entraîne trois fois par semaine, mais pour devenir pro, il faudrait passer à six entraînements par semaine.

Et il faut ajouter la préparation aux combats.

Bien sûr. Avant un combat, on augmente la fréquence des entraînements avec mon coach. C'est lui qui gère ma préparation physique en fonction des objectifs à atteindre. Juste avant une compétition, en général, je fais déjà un peu d'exercice le matin, et le soir je vais à la salle.

Pourquoi as-tu choisi de venir à Bois d'Arcy pour t'entraîner ?

C'est mon coach qui était déjà inscrit à Kick-boxing Arcisien qui m'a dit de venir. C'est le meilleur club du 78, et je m'y plais vraiment beaucoup. Ici, tout le monde est vraiment génial. Les athlètes, les membres du bureau, c'est ma deuxième famille.



» ASSOCIATIONS

Le TCMBA obtient le label Tennis Féminin

Pour son engagement en faveur de la pratique du tennis par les femmes, le Tennis Club Municipal de Bois d'Arcy (TCMBA) a reçu le label Tennis Féminin.

La saison dernière, le TCMBA s'est engagé activement en faveur de la pratique du tennis par les femmes. Le club a inscrit plusieurs équipes à la compétition de doubles exclusivement féminine "Les Yvelinoises". Il a aussi organisé en mai dernier l'opération "J'invite ma maman" pour laquelle une vingtaine de jeunes adhérents ont joué au tennis avec leur maman.

Pour ces actions, le TCMBA a obtenu le label Tennis Féminin décerné aux clubs qui participent à valoriser le tennis féminin et répondent à des critères de représentation des femmes au sein de leur comité directeur. C'est le cas du TCMBA dont le bureau est composé à 60% de femmes.



Renseignements : 01 34 60 18 19

tcmba@fft.fr

www.club.fft.fr/tcmba/



» CULTURE

Piano Jukebox, un concert unique vous attend

Jeudi 16 février, Piano Jukebox investit la scène du Bar de La Grange. Mais c'est à vous, public, de leur dicter leur répertoire.

"L'idée c'est que le public nous apporte n'importe quoi pour faire de la musique. Cela peut être des CD, des clés USB, des boîtes à musique mais aussi pourquoi pas un livre. Tout est prétexte à faire de la musique et à s'amuser" explique Simon Fache, pianiste du duo Piano Jukebox qu'il forme avec son complice de toujours Larry Tournel. Les deux hommes sont des experts de l'improvisation. *"Mon premier job d'été c'était d'animer un piano bar. Donc j'ai toujours fait de l'improvisation, en interaction avec le public. Larry lui a un énorme bagage dans l'art de rue"* précise Simon Fache. Alors cela leur a paru naturel de s'associer pour animer des concerts où seul le public est maître de ce qui va être joué. *"Ils peuvent tout me faire, me lancer des défis, me piéger... on a toujours des surprises."* s'enthousiasme le pianiste.

Sur scène Larry Tournel est aussi le complice du public. C'est à lui qu'il faut s'adresser pour présenter ses

requêtes. *"Une fois, il a retourné une de mes partitions et je devais jouer la musique à l'envers"* se souvient Simon Fache. Ensemble, les deux amis en ont vécu des soirées extraordinaires. *"Ce n'est pas facile de se souvenir de tout ce qu'on a pu faire sur scène. Déjà parce qu'on vit beaucoup dans le moment présent, donc ça m'arrive de ne pas me souvenir de tout ce qu'on a pu jouer."* Mais une chose est sûre : *"Ces concerts, ce sont de vrais moments de partage, de fête et de rigolade."*

Alors préparez vos requêtes pour Piano Jukebox !



Jeudi 16 février à 21 h au Bar de La Grange
11, rue du Parc. Tarifs : 14 € / 12 €.

Rappel : commandez vos planches de charcuterie et/ou fromages 48h avant par mail
à lagrangedelatremblaye@boisdarcy.fr

ou directement au guichet.
7€ la planche, 2€ le dessert

>> CULTURE

Participez à la 7^e édition du Prix des lecteurs

En février, les rencontres d'auteurs de la 7^e édition du Prix des lecteurs se poursuivent. Les Arcisiens sont invités à venir à la rencontre des auteurs des livres sélectionnés.

Prochainement, dans la catégorie Adulte : la rencontre avec l'auteure de l'ouvrage *Au printemps on coupe les ailes des oiseaux*, Marion Guénard, le vendredi 10 février à 20h à la Médiathèque de la Tremblaye.

Le public scolaire quant à lui pourra rencontrer Dominique Périchon, auteure du roman *Martine ne sait rien faire* dans la catégorie



Junior le vendredi 17 février au Bar de la Grange.



Vendredi 10 février à 20 h
à la Médiathèque de la Tremblaye



>> ASSOCIATIONS

Un tourbillon celtique pour la bonne cause

Samedi 11 février, venez vibrer au son de la musique celtique avec le Lions Club de Saint-Cyr-L'École Trois Fontaines et le groupe Celtic Whirl.

Le Lions Club de Saint-Cyr-L'École Trois Fontaines organise au Théâtre de La Grange un concert de musique celtique animé par le groupe Celtic Whirl. Laissez-vous entraîner par le rythme des "jigs", "reels", chansons et danses endiablées. Voyagez de l'Écosse à la Galice en passant par l'Irlande et la Bretagne, le temps d'une soirée inoubliable.

En achetant vos billets, vous soutenez les actions du Lions Club pour offrir des vacances à au moins trois enfants résidant sur les trois communes. Les

bénéfices de la soirée permettront aussi de faire un don à une association luttant contre le cancer infantile.



Samedi 11 février à 20 h 30 au Théâtre de La Grange. Tarifs : 20 € pour les adultes

10 € pour les moins de 12 ans,

gratuit pour les moins de 6 ans.

Vente de billets sur le site

<https://stcyr-troisfontaines.fr>

sur place le jour même.

Buvette sur place à partir de 19 h 30.

Informations : Ioan Snep au 06 80 43 66 24.

>> DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le Centre Commercial de l'Église renaît

Avec ses trois nouveaux commerces, le Centre Commercial de l'Église retrouve son dynamisme.

Près de cinq ans après l'incendie qui l'a endommagé et a contraint à la fermeture de plusieurs de ses commerces, le Centre Commercial de l'Église retrouve enfin des couleurs et vient d'accueillir ses nouveaux commerçants : la boulangerie Sweet Home, le supermarché Cocci Market, et la pizzeria Speed'Zap Burger d'Arcy.



► **Boulangerie Sweet Home :**
du mardi au samedi de 7 h à 20 h
et le dimanche de 7 h à 14 h 30.



► **Cocci Market :**
du lundi au samedi de 8 h à 20 h 30
et le dimanche de 9 h à 19 h.



► **Pizzeria Speed'Zap Burger d'Arcy :**
7 jours/7 de 11 h à 14 h 40 et de 18 h à 23 h.



POMPES FUNÈBRES
DELIONNET

ORGANISATION D'OBSÈQUES - MARBRERIE
PRÉVOYANCE FUNÉRAIRE

Au service des Familles

Permanence décès 24h/24-7j/7

5, rue Maurice Ravel
78390 Bois-d'Arcy
01 86 61 45 46

PIZZERIA LA PERLA



*San
Valentino*

LA PERLA VOUS PROPOSE
DES PLATEAUX DEGUSTATION

Charcuteries
Antipastis
Fromages
Focaccia

PLATEAUX POUR 2
PERSONNES

N'oubliez pas de réserver au 01.30.58.12.86
Ou sur Instagram @laperla_pizzeria 



L'Italie proche de chez vous

50 Avenue Jean Jaurès
78390 Bois d'arcy

ESTIMATIONS GRATUITES SUR DEMANDE

1 rue Camélinat (proche mairie) - 78390 BOIS D'ARCY

Tél. 01 30 58 25 35 - contact@axelimmo.fr

Retrouvez nous sur www.axelimmo.fr

TRANSACTION - LOCATION - GESTION LOCATIVE

AXEL
IMMOBILIER

Depuis 1999



Cliquez ici pour voir les avis clients

source :

www.axel-immobilier-bois-d-arcy.opinionsystem.fr

Sur la base de 366 avis clients
obtenus depuis l'adhésion de l'entreprise
Axel Immobilier en date du 30 mai 2018

**97% DE CLIENTS
TRÈS SATISFAITS**

ET QUI NOUS
RECOMMANDENT.

MERCI A VOUS !

**POMPOM OURS**

Animation / Dès 3 ans / VF / Oh33

Mer. 1^{er} fév. à 14h30

Dim. 5 fév. à 14h30

**CET ÉTÉ-LÀ**

Comédie, Drame / 1h39

Mer. 1^{er} fév. à 15h45

Lun. 6 fév. à 18h30

Mar. 7 fév. à 16h

**AU REVOIR LE BONHEUR**

Comédie / VF / 1h47

Mer. 1^{er} fév. à 18h

Dim. 5 fév. à 15h45

Lun. 6 fév. à 14h

Mar. 7 fév. à 20h45

**LES CADORS**

Comédie dramatique / VF / 1h25

Mer. 1^{er} fév. à 20h30

Dim. 5 fév. à 18h15

Lun. 6 fév. à 16h30

Mar. 7 fév. à 14h

**LES BANSHEES D'INISHERIN**

Drame / VOSTFR / 1h54

Lun. 6 fév. à 20h45

(VOSTF)

Mar. 7 fév. à 18h15

(VOSTF)

**PATTIE ET LA COLÈRE DE POSÉIDON**

Animation, Aventure, Fantastique / Dès 6 ans / 1h36

Mer. 8 fév. à 14h,

Dim. 12 fév. à 14h30

Mer. 15 fév. à 14h30

Sam. 18 fév. à 17h30

**YOUSSEF SALEM A DU SUCCÈS**

Comédie / 1h37

Mer. 8 fév. à 16h15

Lun. 13 fév. à 18h45

Mar. 14 fév. à 20h45

**LA GUERRE DES LULUS**

Aventure, Famille, Historique / Dès 10 ans / VF / 1h49

Mer. 8 fév. à 18h30

Dim. 12 fév. à 16h45

Lun. 13 fév. à 21h

Mar. 14 fév. à 13h30

**LES CYCLADES**

Comédie / 1h50

Mer. 8 fév. à 21h

Dim. 12 fév. à 19h15

Lun. 13 fév. à 14h

Mar. 14 fév. à 16h

**L'IMMENSITA**

Drame / VOSTF / 1h37

Lun. 13 fév. à 16h30

Mar. 14 fév. à 18h30

**BABYLON**

Historique, Drame / VF / VOSTF / 3h09

Mer. 15 fév. à 16h45

Sam. 18 fév. à 20h

(VOSTF)

Mar. 21 fév. à 20h

**NENEH SUPERSTAR**

Comédie dramatique, Drame, Comédie / Dès 10 ans / VF / 1h35

Mer. 15 fév. à 20h30

Sam. 18 fév. à 15h15

Mar. 21 fév. à 15h15

et 17h30

**PIRO PIRO**

Animation, Famille / Dès 3 ans / VF / Oh40

Sam. 18 fév. à 14h

Mar. 21 fév. à 14h

**LES TÊTES GIVRÉES**

Comédie dramatique / VF / 1h35

Mer. 22 fév. à 21h

Jeu. 23 fév. à 14h

Sam. 25 fév. à 21h

Mar. 28 fév. à 18h30

**DIVERTIMENTO**

Drame, Biopic / VF / 1h50

Mer. 22 fév. à 18h30

Jeu. 23 fév. à 21h

Sam. 25 fév. à 14h

Mar. 28 fév. à 16h

**UN PETIT FRÈRE**

Drame / VF / 1h56

Ven. 24 fév. à 17h

Sam. 25 fév. à 18h30

Mar. 28 fév. à 20h45

**ASTÉRIX ET OBÉLIX : L'EMPIRE DU MILIEU**

Aventure, Comédie / Dès 8 ans / VF / 1h50

Mer. 22 fév. à 16h

Jeu. 23 fév. à 18h30

Ven. 24 fév. à 20h30

Mar. 28 fév. à 13h30

**MAURICE LE CHAT FABULEUX**

Animation, Aventure / Dès 6 ans / VF / 1h33

Mer. 22 fév. à 14h

Jeu. 23 fév. à 16h15

Ven. 24 fév. à 14h30

Sam. 25 fév. à 16h30

Cinéma de la Grange**Domaine de la Tremblaye**

11, rue du Parc - 01 30 07 11 80

lagrangedelatremblaye@boisdarcy.fr

et sur www.boisdarcy.fr.

Tarifs : Normal 6€ / Réduit* 5€ / Enfant (-12 ans) 4€.

Carte Cinéma 10 places : 40€ (nominative, valable 1 an).

*Tarif réduit sur présentation d'un justificatif. Il inclut les avant-premières.

Avant-Première : Adulte 5€ / Enfant (-12 ans) 4€. La carte d'abonnement n'est pas valable.



Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des plus jeunes.

- Agenda -

Portage de livres à domicile

Jeudi 2 février

☺ À 13h30

Les bibliothécaires vous apportent les livres que vous aimez. En fonction de vos goûts, une sélection d'ouvrages, revues et/ou DVD vous est proposée.

Service sous conditions. Sur inscription au 01 30 07 00 50.

Allô M. le Maire

Jeudi 2 février

☺ De 18h30 à 19h30



Dialoguez avec Monsieur le Maire Jean-Philippe Luce.

Ce moment d'échange vous permet de poser toutes vos questions directement au Maire, sans prendre rendez-vous.

01 30 45 83 99.

Tony Saint Laurent

Vendredi 3 février

☺ À 21h



Découvrez la nonchalance et les provocations assumées de Tony Saint Laurent dans son tout nouveau spectacle. Avec son inclassable sens de l'autodérision, il ne s'accorde aucune pause pour vous offrir 1h20 de rires.

À La Fabrik - 14, rue du Parc. Tarif C : 19 € / 16 € / 10 €. Réservations sur billetterie.boisdarcy.fr

Scène ouverte

Samedi 4 février

☺ À 18h

Après trois années de Covid, l'association **Attitudes BDA** lance la 2^e édition de sa scène ouverte. Deux animateurs présenteront les chorégraphies réalisées par certains cours de l'association (modern, hip hop, néo classique), assistés de chanteurs amateurs.

Salle des fêtes de La Tremblaye - 10, rue du Parc.

Tarif : 2 €. Une prévente est organisée au COSEC le samedi 28 janvier de 11 h à 12 h. Vente de billets sur place.

Jeux rencontres

Dimanche 5 février

☺ À 13h30

L'association **Bois d'Arcy Accueils Loisirs (BAAL)** vous invite à son après-midi jeux.

Maison des Associations Lino-Ventura - 2, avenue Fritz-Lang. Ouvert à tous.

Réunion d'information

"Meilleur accès aux soins et mutuelles pour tous"

Lundi 6 février

☺ À 14h



La Ville et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) vous convient à une réunion d'information animée par l'Association pour le Développement de la Prévoyance (ADEP) sur le thème de la santé pour tous. L'ADEP vous présentera des solutions pour favoriser votre accès aux soins de santé et vous aider, si besoin, à contracter une mutuelle de santé à des tarifs adaptés.

À la Maison des Associations Lino-Ventura - 2, avenue Fritz-Lang

L'heure du conte

Mercredi 8 février

☺ À 15h



Venez profiter d'un moment d'évasion autour d'une lecture de contes et d'histoires sélectionnées par les bibliothécaires de la Ville.

Dès 4 ans. Au Grenier de la Grange - 11, rue du Parc. Gratuit. Sur inscription : 01 30 07 00 50 ou mediatheque@boisdarcy.fr.

Rencontre avec Marion Guénard

Vendredi 10 février

☺ À 20h



Dans le cadre du 7^e Prix des lecteurs, la Médiathèque vous propose de rencontrer Marion Guénard, autrice de *Au printemps on coupe les ailes des oiseaux* qui concourt dans la catégorie Adulte.

À la Médiathèque de La Tremblaye - 13, rue du Parc

Compétition régionale de lancer

Samedi 11 et dimanche 12 février

☺ À partir de 9h



L'association **Section Athlétisme et Marathon de Bois d'Arcy (SAMBA)** organise pour la Ligue d'Île-de-France

- Agenda -

d'Athlétisme le deuxième week-end régional de lancers longs (disque, javelot et marteau) hivernaux de la saison 2022-2023. Venez soutenir les athlètes qui tenteront de se qualifier pour les Championnats de France des 25 et 26 février prochains.

Au Stade Jean-Moulin - 1, rue Alexandre Turpault

Croq'livres
Samedi 11 février
☺ À 10h30



Venez profiter avec vos enfants d'un moment d'éveil au livre et à la lecture à la Médiathèque de la Tremblaye. Un moment de découverte et de partage autour d'une thématique différente à chaque rendez-vous, animé par les bibliothécaires et la Direction de la Petite Enfance.

Au Grenier de La Grange - 11, rue du Parc. **Gratuit.**
Renseignements et inscriptions au 01 30 07 00 50 ou mediatheque@boisdarcy.fr.

Celtic Whirl
Samedi 11 février
☺ À 20h30



Le **Lions Club de Saint-Cyr-L'École Trois Fontaines** organise un concert de musique celtique dont le bénéfice sera intégralement reversé en faveur du Cancer infantile et aux Vacances Plein Air.

Tarifs : 20 € pour les adultes, 12€ pour les moins de 12 ans, gratuit pour les moins de 6 ans.
Réservations sur le site stcyr-troisfontaines.fr ou

possibilité d'acheter ses billets sur place le jour même. Buvette sur place.

Au Théâtre de La Grange - 11, rue du Parc

Après-midi dansant
Dimanche 12 février
☺ À partir de 14h



L'association **Les pas de Nadia** vous invite à un après-midi dansant à l'occasion de la Saint-Valentin. Danseurs et danseuses, venez nombreux pour passer un moment très convivial. Vous pouvez venir déguisé si vous le souhaitez.

Inscriptions et renseignements auprès de Nadia au 06 73 66 41 88. Salle Maurice Chevalier - Espace Charles Péguy - rue Baragué - Tarif : 15 €, boisson et pâtisserie incluses.

Opération de chasse
Jeudi 16 février

Afin de réguler la population de sangliers dont le développement provoque de nombreux dégâts et nuit à la sécurité des usagers sur les routes, l'Office National des Forêts (ONF) mène une opération de chasse dans la forêt domaniale de Bois d'Arcy. Durant cette opération, les zones de chasse seront interdites et fermées au public. Des panneaux informant de l'opération en cours seront disposés en périphérie des zones chassées.

Facebook Live
Jeudi 16 février
☺ De 18h30 à 19h30

Posez vos questions en direct à Monsieur le Maire sur la page officielle de la Ville @Boisdarcy78.

Concert de Jazz et Musiques actuelles
Jeudi 16 février
☺ À 19h30



L'École de musique de Bois d'Arcy vous invite à un concert de musique Jazz et de musiques actuelles animé par les groupes Big Band Arcy Swing et Arcy Rock'n Mood.

Au Hall Charles-Péguy - rue Baragué. **Entrée Libre.**
Renseignements au 01 30 58 39 75 ou edmba@free.fr.

Piano Jukebox
Jeudi 16 février
☺ À 21h



Pas deux de ses concerts ne se ressemblent. Et pour cause, le pianiste Simon Fache se laisse totalement guider par les choix de son public. Venez découvrir ses incroyables improvisations musicales. Et surtout, n'oubliez pas d'apporter votre musique.

Au Bar de La Grange - 11, rue du Parc. Tarifs : 14 € / 12 €. Commandez vos planches de charcuterie et/ou fromages 48 h avant par mail à lagrangedelatremblaye@boisdarcy.fr ou directement au guichet. 7€ la planche, 2 € le dessert.

Jeu de piste au cinéma
Samedi 25 février
☺ À 16h15

Le cinéma de La Grange organise un jeu de piste juste avant la séance du film Maurice le chat fabuleux. Des récompenses en lien avec le film sont à gagner. Venez nombreux !

Au Cinéma de La Grange - 11, rue du Parc.

GROUPE MAJORITAIRE

“Bois d’Arcy avance !” - 27 élus

Défendons notre Plan Local d’Urbanisme

Notre groupe d’opposition semble méconnaître le fonctionnement des collectivités, notamment le travail collaboratif avec ses partenaires institutionnels. Nous n’avons pas pour habitude de répondre à leurs attaques, mais nous refusons de les laisser mentir par méconnaissance et surtout avec arrogance. Dans leur dernière Tribune, à propos du PLU, pour lequel la Préfecture nous demande de revoir notre copie, le groupe Perspectives Arcisiennes se permet de tenir des propos que nous déplorons en affirmant que nous « aurions peur des logements sociaux ». C’est une hérésie absolue. Nous rattrapons petit à petit notre retard (retard que connaissaient déjà nos opposants à l’époque) mais contrairement à leur idéologie, nous préférons la mixité et une répartition raisonnée et cohérente des logements sur l’ensemble de notre commune. D’ailleurs les Arcisiens le réclament. La Préfecture nous demande aujourd’hui quelques ajustements et nous avons 10 mois pour négocier avec les services de l’État. Vous pouvez compter sur notre détermination afin qu’ils prennent la mesure des particularités de notre territoire. Nous défendrons au mieux l’intérêt de tous les Arcisiens pour préserver leur cadre de vie.

GROUPE D’OPPOSITION

“Perspectives arcisiennes” - 6 élus

Alors que l’accent est mis sur le futur plan de la circulation des bus du quartier de la Croix Bonnet, qu’en est-il du plan de circulation dans le quartier du lotissement Saint-Jean ? Ce quartier voit défiler un nombre plus que conséquent de véhicules quotidiennement, empruntant l’avenue Raymond Falaize en provenance de Fontenay Le Fleury ou de Saint-Cyr l’Ecole pour ensuite se diriger vers l’A12 et le soir en sens inverse. La dangerosité y est réelle. Il faut attendre quelques fois plusieurs minutes pour sortir des rues transversales car le flot de voitures ne permet pas de s’engager sur les carrefours giratoires. L’étroitesse de cette avenue ne facilite pas la fluidité du trafic surtout lorsque camions ou bus se croisent. Que dire du stationnement alterné ou du stationnement si particulier de la rue Gabriel Péri ? Certaines rues ne permettent plus une circulation à double sens car les véhicules stationnés prennent déjà la moitié de la chaussée (rue Santos Dumont, avenue Marcel Hirbec...). Nous nous devons d’alerter une nouvelle fois la majorité car il en va de la sécurité des riverains. Et que dire des rodéos sur les ronds-points la nuit où la vitesse est loin d’être respectée ?

NAISSANCES

- 16 août 2022 Emilia AHMIM
- 7 nov. 2022 Ilian KADI
- 19 nov. 2022 Kori LABAT
- 5 déc. 2022 Isaac BANGOURA
- 6 déc. 2022 Omar MEKKAoui
- 7 déc. 2022 Kayana THÉMÉ
- 9 déc. 2022 Leyth DQAQI
- 18 déc. 2022 Andréa DELAPORTE
- 20 déc. 2022 Paul BONGOLO
- 22 déc. 2022 Théo HEIDMANN



Kayana
THÉMÉ

DÉCÈS

- 4 déc. 2022 Mme Michèle FUTERKO (67 ans)
- 6 déc. 2022 Mme Geneviève COURSOL (95 ans)
- 11 déc. 2022 Mme Emilienne ROUDIL (108 ans)
- 13 déc. 2022 M. Jean DELAGE (93 ans)
- 31 déc. 2022 Mme Danièle HAMELIN (83 ans)
- 3 jan. 2023 M. Max GOSSELIN (80 ans)

Si vous souhaitez faire paraître une photo de naissance de votre enfant dans le magazine de la Ville, envoyez un mail à : affairesgenerales-citoyennete@boisdarcy.fr

Depuis 2019, les données personnelles enregistrées aux fins d’inscription d’un acte sur le registre de l’état civil ne peuvent être publiées dans la presse que si, au moment de l’établissement de l’acte, les personnes concernées ont donné leur accord. Afin de respecter la vie privée de chacun, la Ville de Bois d’Arcy est donc dans l’obligation de demander l’accord aux familles avant de pouvoir publier les naissances, mariages et décès.

Contacts utiles

Hôtel de Ville

2, avenue Paul
Vaillant-Couturier
01 30 45 83 83

Horaires

(hors vacances scolaires)

Lundi, mardi, mercredi
et vendredi : 8h30 à 12h30
et 13h30 à 18h
Jeudi : 12h30 à 19h30 (sans
interruption)

Maison des Associations

Lino-Ventura

2, avenue Fritz-Lang
Du lundi au vendredi : 8h30 à
12h30 et 13h30 à 18h
Samedi : 9h à 12h30

Collectes des déchets

(bacs à sortir la veille au soir)

Ordures ménagères

Tous les lundis
et jeudis matin

Emballages et papier

Tous les mardis matin

Encombrants

Tous les 3^e mercredis
du mois

> Prochaines dates :
mercredi 15 février 2023

Déchets végétaux

Tous les mercredis
du 15 mars au 20 décembre
2023

Déchetterie intercommunale de Bois d'Arcy

Rue Abel Gance

ZAC de la Croix-Bonnet

Horaires d'ouvertures pour les
particuliers (accès gratuit)

> du mardi au vendredi : de 9h
à 13h et de 14h à 18h ;
> le samedi : de 9h à 18h ;
> le dimanche : de 9h à 13h.
Fermée les jours fériés.

Retrouvez toutes les
consignes de tri sur le site
versaillesgrandparc.fr
ou sur l'application
T.R.I. VGP

QUESTIONS DE RÉSEAUX...

N'hésitez pas à les poser en l'envoyant à l'adresse
communication@boisdarcy.fr



**Le sel de déneigement pro-
voque des irritations pour les
coussinets de nos compagnons à
quatre pattes et très toxique en
cas d'ingestion. Merci de votre
intervention, car il existe d'autres
techniques pour éviter les pro-
blèmes à nos petits amis.**



Les services techniques utilisent effectivement du sel de déneigement afin de faire fondre rapidement la neige et le verglas et sécuriser les routes et trottoirs de la Ville. Les agents s'en servent toutefois de manière parcimonieuse et en complément d'autres produits déverglaçant comme le sable ou de la paille. Pour rappel, la Ville intervient sur le domaine public. Pour les parties privées, il est recommandé aux habitants de privilégier des produits moins nocifs comme le sable, les cendres ou encore la sciure de bois. Pour les propriétaires d'animaux de compagnie, afin de les protéger et d'éviter les irritations, veillez à ce qu'ils n'ingèrent pas de sel de déneigement et à bien nettoyer leurs pattes après une promenade.



(À propos du nouveau
site internet de la Ville)

**Bonjour, le Portail
Famille pourrait
aussi être repensé
différemment, car
le tableau pour les
inscriptions n'est
pas très pratique.**

La Direction de la Réussite Éduca-
tive est actuellement en discussion
avec le prestataire qui gère le Por-
tail Famille afin de lui apporter les
dernières mises à jour logicielles.
L'outil devrait en être amélioré et
sera complété par de nouvelles
fonctionnalités. Ces changements
seront mis en œuvre dans les pro-
chains mois.



(À propos des nouveaux repose-vélo à
l'école Alexandre Turpault)

**C'est très bien, mais la
signalétique vélo dans Bois
d'Arcy reste très limitée et peu
sécurisée, surtout avec des
enfants.**

Les services de la Ville travaillent actuellement sur
l'élaboration d'un nouveau plan de circulation à par-
tir des propositions faites par les Conseils de quar-
tier. Ce plan comprendra une réflexion sur la place
des mobilités douces. De nombreuses contraintes
doivent être prises en compte, notamment les créa-
tions de voies de circulation douce qui sont une prio-
rité de la Ville mais dont la mise en œuvre demande
du temps. Les premières réunions devraient toutefois
avoir lieu au premier semestre 2023.





TONY SAINT LAURENT

Vendredi 3 février à 21h
à la Fabrik - 14, rue du parc

Humour - Dès 12 ans - Tarifs C : 19 € / 16 € / 10 €